Démarche : PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission

exceptionnelle au séjour (L435-1 CESEDA)

Organisme : Bureau du droit au séjour

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Ce formulaire s'adresse aux personnes en situation irrégulière sur le territoire français, qui souhaitent solliciter une admission exceptionnelle au séjour sur le fondement de l'article L435-1 du CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile).

IMPORTANT : L'admission exceptionnelle au séjour (AES) est une procédure dérogatoire et exceptionnelle. Elle s'adresse à l'étranger qui est en situation irrégulière sur le territoire français et qui présente des circonstances exceptionnelles et humanitaires.

Liens utiles

Un tutoriel est à votre disposition pour mieux comprendre comment fonctionne le site demarches-simplifiees.fr: https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager

Pour plus d'informations sur l'immigration en Seine-Maritime, rendez-vous sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (http://www.seine-maritime.gouv.fr), onglet "Étrangers : documents, informations et contact"

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de la réglementation

IMPORTANT : La demande d'admission exceptionnelle au séjour (article L313-14 du CESEDA) est une démarche dérogatoire au processus normal d'immigration. Par conséquent, la délivrance du titre de séjour n'est pas systématique.

Exemples d'éléments permettant d'apprécier les considérations humanitaires ou les motifs exceptionnels : Circonstances humanitaires particulières, durée de présence en France, exercice antérieur d'un emploi, volonté d'intégration sociale, compréhension du français, qualification professionnelle, documents relatifs à des services rendus dans le milieu culturel, sportif, associatif, civique ou économique, etc.

--

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour (L435-1 CE ATTENTION : Un contrôle vigilant est exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées.

La production de faux documents entraînera le rejet d'office du dossier et vous expose à d'éventuelles poursuites judiciaires (articles 441-1 à 441-12 du Code pénal).

Suivi du dossier par un tiers

Vous pouvez inviter une personne à suivre votre dossier et à le modifier (pour un travailleur social par exemple). Il suffit pour cela de cliquer sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite de ce formulaire et d'entrer l'adresse courriel de la personne que vous souhaitez inviter.

Pièces justificatives

Il est important de noter que le bouton "ajouter un élément", qui apparaît à certains endroits du formulaire, vous permet d'ajouter autant d'informations et de pièces justificatives que vous le souhaitez dans la rubrique concernée.

Veillez à bien produire tous les justificatifs demandés : lorsque votre dossier aura commencé à être instruit, vous ne pourrez plus le modifier sans demande expresse de l'administration.

HISTORIQUE ADMINISTRATIF

Le cas échéant : votre n° AGDREF

Si vous avez déjà déposé une demande de titre de séjour, d'asile, ou obtenu un visa long séjour, un numéro AGDREF vous a été attribué.

Il s'agit d'un numéro composé de 9 ou 10 chiffres situés sur votre titre de séjour ou vignette OFII (n° Etr). Il commence généralement par le numéro de département ou par 991 si vous êtes arrivé avec un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS).

Si vous avez validé votre VLS-TS en ligne, le n° AGDREF correspondant à votre identifiant est indiqué sur la validation de votre visa.

Avez-vous une demande d'asile en cours ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Avez-vous déjà fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français? Si vous avez déjà fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français, vous ne pouvez déposer une nouvelle demande qu'en cas d'élément nouveau et significatif. En l'absence de tels éléments, vous ferez nécessairement l'objet d'un refus. Si vous avez l'objet d'une interdiction de retour encore en vigueur, votre demande sera systématiquement refuséer.
Cochez la mention applicable Oui
Non
Avez-vous déjà fait l'objet d'une condamnation pénale ? Cochez la mention applicable Oui
Non

Autre demande 1

Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour (L435-1 C famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vds/leurs dossiers "démarches-simplifiées"
Autre demande 2 Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches-simplifiées"
Autre demande 3 Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches- simplifiées"
Autre demande 4 Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches-simplifiées"
Autre demande 5 Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches-simplifiées"
TIMPDE EICCAI

TIMBRE FISCAL

Rappel de la réglementation

Toute personne demandant la régularisation de son séjour en France doit s'acquitter d'un droit de visa de régularisation d'une valeur égale à 200€, dont 50 €, non remboursables, sont perçus lors de la demande de titre. Ces 50€, que vous devez fournir ci-dessous sous forme de timbre fiscal, seront consommés dès le dépôt de la demande, indépendamment de la décision qui sera prise. Les 150€ supplémentaires ne vous seront réclamés que si vous faites l'objet d'une décision favorable.

Chaque demande doit être accompagnée d'un timbre fiscal d'une valeur de 50€ : si vous déposez une autre demande sur la base d'un autre fondement, vous devrez y joindre un nouveau timbre fiscal.

ATTENTION : Si le dossier est irrecevable (exemple : vous ne résidez pas dans l'arrondissement de ROUEN ou de DIEPPE), le timbre sera tout de même consommé.

Référence : article L311-13 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et de la demande d'asile (CESEDA)

Acheter un timbre fiscal

Vous pouvez acheter un timbre fiscal au lien suivant : https://timbres.impots.gouv.fr/

Timbre fiscal (50€) Numéro du timbre

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au s l'ous devez inscrire ici la référence du timbre fiscal.	éjour (L4
lièce justificative à joindre en complément du dossier Timbre fiscal en format pdf	
ous devez joindre ici la version dématérialisée du timbre qui vous a été envoyée par mail lors de l'achat (for	mat pdf).
Numéro du timbre /ous devez inscrire ici la référence du timbre fiscal.	
ièce justificative à joindre en complément du dossier Timbre fiscal en format pdf	
ous devez joindre ici la version dématérialisée du timbre qui vous a été envoyée par mail lors de l'achat (for	·mat pdf).
Numéro du timbre Vous devez inscrire ici la référence du timbre fiscal.	
lièce justificative à joindre en complément du dossier Timbre fiscal en format pdf	
ous devez joindre ici la version dématérialisée du timbre qui vous a été envoyée par mail lors de l'achat (for	mat pdf).
ETAT-CIVIL Date de naissance	
ieu de naissance 'ille dans laquelle vous êtes né(e)	
lays ays dans lequel vous êtes né(e)	
Nationalité	
Adresse ieu où vous résidez actuellement	

Courriel

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour (L435-1 Cette adresse mail doit être la vôtre
Numéro de téléphone portable Ce numéro sera notamment celui utilisé, le cas échéant, pour vous informer (par sms) de la disponibilité de votre titre de séjour en préfecture
DOMICILIATION
Justificatif de domicile Vous devez résider dans l'arrondissement de ROUEN ou de DIEPPE pour déposer votre demande sur ce formulaire. Si vous résidez dans l'arrondissement du HAVRE ou dans un autre département, votre
dossier sera rejeté pour irrecevabilité. Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile de moins de 6 mois ou attestation d'hébergement
Facture électricité, gaz ou téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, bail de moins de six mois.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si attestation d'hébergement : joindre la pièce d'identité ou le titre de séjour de l'hébergeant
Attention : le titre de séjour de l'hébergeant doit être à la même adresse
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si attestation d'hébergement : joindre également le justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 6 mois
Facture électricité, gaz, ou téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, bail de moins de six mois
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si attestation d'hébergement : joindre également l'attestation d'assurance du domicile mentionnant le nom de l'hébergé
Il peut s'agir d'une assurance au nom de l'hébergeant, mentionnant l'hébergé, ou d'une assurance prise directement par l'hébergé
ENTREE EN FRANCE
Date d'entrée en France Date à laquelle vous êtes entré(e) en France
Type d'entrée en France Vous devez indiquer ici avec quel visa vous êtes entré(e) en France, ou si vous êtes entré(e) irrégulièrement
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Visa court séjour
☐ Visa long séjour
☐ Autre visa

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour (L435-1 C
Dispensé de visa
Sans visa (entrée irrégulière)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Le cas échéant : copie du visa d'entrée en France
Vous devez produire ici une copie du visa utilisé pour entrer en France, si vous en avez un
DEMANDE DE REGULARISATION
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Demande écrite de régularisation au titre de l'article L313-14 du CESEDA (admission exceptionnelle au séjour)
La demande de régularisation doit être écrite et signée, en expliquant à l'administration pourquoi vous sollicitez un titre de séjour
JUSTIFICATIFS D'IDENTITE
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente
Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair
Justificatif de nationalité Pièce justificative à joindre en complément du dossier Passeport ou autre justificatif
- Passeport en cours de validité (pages non-vierges) ;
- Si vous ne possédez pas de passeport, présenter un autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte d'identité).
Présentation - Passeport ou autre justificatif Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Passeport ou autre justificatif
- Passeport en cours de validité (pages non-vierges) ;
- Si vous ne possédez pas de passeport, présenter un autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte d'identité).
Présentation - Passeport ou autre justificatif Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Passeport ou autre justificatif
Descenart en cours de validité (nogre per vierges) :

- Passeport en cours de validité (pages non-vierges) ;
- Si vous ne possédez pas de passeport, présenter un autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour (L435-1 CE consulaire ou carte d'identité).

Présentation - Passeport ou autre justificatif Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Le cas échéant : demande de passeport auprès des autorités du pays d'origine
A ne fournir que si vous avez présenté un autre justificatif de nationalité que le passeport. S'il vous est impossible d'obtenir un passeport auprès de votre pays d'origine, vous devez joindre un courrier expliquant les raisons de cette impossibilité.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Acte de naissance
Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)
SITUATION MARITALE
Type d'union Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Mariage
□ PACS
☐ Concubinage
Célibataire, veuf(ve), divorcé(e)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative de l'union ou de la fin de l'union
- Mariage célébré en France : acte intégral délivré par la mairie.
- Mariage célébré à l'étranger : copie intégrale de l'acte de mariage transcrit sur les registres de l'état civil français.
- PACS : Attestation datée de moins de 3 mois de la Mairie l'ayant enregistré.
- Fin de l'union pour divorce ou décès : joindre l'acte de divorce ou l'acte de décès.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document d'identité ou de séjour du conjoint
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Déclaration sur l'honneur conjointe signée du couple attestant de leur vie commune
Le cas échéant, justificatifs du maintien de la communauté de vie Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Exemples de justificatifs : Production de justificatifs établis aux 2 noms (contrat de bail, quittances, EDF, relevés bancaires, attestations d'assurance maladie ou de mutuelle, CAF, etc.). Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.

Présentation - pièce justificative

Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour (L4
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Exemples de justificatifs : Production de justificatifs établis aux 2 noms (contrat de bail, quittances, EDF, relevés bancaires, attestations d'assurance maladie ou de mutuelle, CAF, etc.). Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Exemples de justificatifs : Production de justificatifs établis aux 2 noms (contrat de bail, quittances, EDF, relevés bancaires, attestations d'assurance maladie ou de mutuelle, CAF, etc.). Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Je déclare, sur l'honneur, ne pas vivre en état de polygamie en France Cochez la mention applicable Dui Non
ENFANTS
Pièces justificatives Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente de l'enfant
Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair
Genre ☐ Mme
M.
NOM
Prénom
Date de naissance
Pièce justificative à joindre en complément du dossier

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour (L435-1 CE

Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente de l'enfant	
Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair	
Genre Mme	
NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Date de Haissance	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Acte de naissance de l'enfant	
Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux fra	ınçais)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente de l'enfant	
Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair	
Genre Mme	
NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Acte de naissance de l'enfant	

Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)

ELEMENTS PERMETTANT D'APPRECIER LES CONSIDERATIONS HUMANITAIRES OU LES MOTIFS EXCEPTIONNELS

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour (L435-1 CE

Remarques sur votre parcours

exceptionnels"

Cette rubrique vous permet, si besoin, d'apporter un éclairage supplémentaire sur votre situation, afin de justifier de considérations humanitaires ou de motifs exceptionnels.
Cette rubrique vient en complément de la demande de régularisation que vous avez déjà fournie ci-dessus, il n'est donc pas nécessaire de réécrire celle-ci.
Pièce justificative Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Vous pouvez fournir ici une pièce justificative permettant d'apprécier les "considérations humanitaires" ou les "motifs exceptionnels"
Exemples : Circonstances humanitaires particulières, durée de présence en France, exercice antérieur d'un emploi, volonté d'intégration sociale, compréhension du français, qualification professionnelle, documents relatifs à des service rendus dans le milieu culturel, sportif, associatif, civique ou économique, etc.
Eléments complémentaires Vous devez ici expliquer la pièce justificative fournie et en quoi elle permet d'apprécier une "considération humanitaire ou un "motif exceptionnel"
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Pièce justificative
Vous pouvez fournir ici une pièce justificative permettant d'apprécier les "considérations humanitaires" ou les "motifs exceptionnels"
Exemples : Circonstances humanitaires particulières, durée de présence en France, exercice antérieur d'un emploi, volonté d'intégration sociale, compréhension du français, qualification professionnelle, documents relatifs à des service rendus dans le milieu culturel, sportif, associatif, civique ou économique, etc.
Eléments complémentaires Vous devez ici expliquer la pièce justificative fournie et en quoi elle permet d'apprécier une "considération humanitaire ou un "motif exceptionnel"
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Vous pouvez fournir ici une pièce justificative permettant d'apprécier les "considérations humanitaires" ou les "motifs

volonté d'intégration sociale, compréhension du français, qualification professionnelle, documents relatifs à des services rendus dans le milieu culturel, sportif, associatif, civique ou économique, etc.

Exemples : Circonstances humanitaires particulières, durée de présence en France, exercice antérieur d'un emploi,

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande d'admission exceptionnelle au séjour (L435-1 CE

léments complémentaires	
ous devez ici expliquer la pièce justificative fournie et en quoi elle permet d'apprécier ur	ne "considération humanitai
u un "motif exceptionnel"	
LEMENTS COMPLEMENTAIRES	
ièces complémentaires	
èce justificative à joindre en complément du dossier	
Pièce justificative	
résentation - pièce justificative	
ous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.	
ièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative	
résentation - pièce justificative ous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.	
ièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative	
résentation - pièce justificative ous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.	
éments complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administrati	on
·	
	<u></u>
e certifie que les informations ci-dessus sont exactes Cochez la mention applicable	
Ochez la mention applicable Oui	

☐ Non